



Fascicule 7

DÉNOMBREMENT 2022 DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE À MONTRÉAL

Populations autochtones

Québec 

Ce fascicule est une production de la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) et de la Direction des services généraux et partenariats urbains (DSGPU) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal.

1560, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 4M1
<https://ccsmtlpro.ca/drsp>

COORDINATION DU DÉNOMBREMENT 2022 DE MONTRÉAL

Véronique Denis, conseillère cadre, Service régional de l'itinérance, DSGPU

Sylvain Cote-Colisson, agent de planification, de programmation et de recherche (APPR), Service régional de l'itinérance, DSGPU

COORDINATION DES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE RÉDACTION

Mathilde Lapointe, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

COMITÉ D'ANALYSE ET DE RÉDACTION

Mathilde Lapointe, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Yves Jalbert, APPR, Service Surveillance et intelligence décisionnelle, DRSP

Cynthia Lewis, APPR, Service régional de l'itinérance, DSGPU

COLLABORATRICE ET COLLABORATEUR À L'ANALYSE DES RÉSULTATS ET À LA RÉDACTION DES FASCICULES

Annie Larouche, conseillère en planification, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal

Eric Latimer, Ph. D., expert-conseil, Université McGill

RELECTURE STRATÉGIQUE

Catherine Verreault, cheffe médicale par interim, Secteur Environnements urbains et santé des populations, DRSP

Catherine Robichaud, cheffe du service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Karine Forgues, APPR, Service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Imane Cheriet, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, service Réduction des inégalités sociales de santé et développement des communautés, DRSP

Véronique Denis, cheffe du service régional de l'itinérance, DSGPU

RÉVISION LINGUISTIQUE ET GRAPHISME

Atlas et Axis

REMERCIEMENTS

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la planification et la réalisation du dénombrement des personnes en situation d'itinérance en 2022 à Montréal, ainsi qu'à l'élaboration de ces fascicules thématiques.

NOTES

Dans une optique d'inclusion, la rédaction inclusive des genres a été privilégiée dans ce document. Nous avons favorisé les termes épiciques, lorsque possible, et les doublets.

Ce document est disponible en ligne sur le portail du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal: <https://ccsmtlpro.ca/drsp>

© Gouvernement du Québec, 2024

ISBN 978-2-550-97737-7 (En ligne)

DÉNOMBREMENT 2022

Le dénombrement de personnes en situation d'itinérance visible s'est déroulé simultanément le soir du 11 octobre 2022 dans 13 régions du Québec. À Montréal, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) avait le mandat de planifier les opérations et la mobilisation du milieu communautaire en itinérance, des établissements du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), de même que de centaines de personnes enquêtrices bénévoles afin de mener à bien ce troisième exercice de dénombrement sur le territoire montréalais.

Visant notamment à mesurer l'ampleur du phénomène de l'itinérance visible, la démarche s'inscrit dans les orientations de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* (gouvernement du Québec), du *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance* (MSSS) ainsi que du *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 – S'unir dans l'action* (CCSMTL). L'exercice du dénombrement est également issu d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada en lien avec le programme *Vers un chez-soi: la stratégie de lutte contre l'itinérance*.

Une série de fascicules thématiques est produite pour rendre accessibles les résultats obtenus lors du dénombrement 2022 de Montréal. Les objectifs principaux de ces fascicules sont de décrire l'ampleur et les principales caractéristiques du phénomène de l'itinérance visible à Montréal et d'effectuer des comparaisons avec les données issues du dénombrement de 2018, lorsque cela est applicable, afin de mieux intervenir sur cette problématique. Ce septième fascicule de la série présente une analyse des résultats spécifiques aux populations autochtones (Premières Nations, Inuit et autres identités autochtones incluant les Métis).

Remerciements

Nous tenons à remercier le RÉSEAU pour sa précieuse collaboration sur ce dossier. Nous tenons particulièrement à souligner la contribution de Stephen Aglucak Puskas et le remercions pour le partage de son temps et de son expertise.

Nous remercions également les membres du Cercle consultatif en santé autochtone de Montréal pour leur soutien et leur rôle de conseillers dans l'élaboration de ce fascicule.

Nous souhaitons finalement remercier Daibhid Fraser pour le partage de ses conseils et de son expertise par rapport à ce dossier.

CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, la population autochtone est en croissance dans les grandes villes du Canada (Statistique Canada, 2021; Turcotte, 2015). Entre 2016 et 2021, la région métropolitaine de Montréal¹ a été l'une des villes canadiennes où l'augmentation a été la plus forte, avec une hausse de 32,4 % (Statistique Canada, 2021). En 2021, parmi les ménages privés, 16 675 individus s'identifiant comme autochtones résidaient à Montréal, sur une population totale de 1 959 360 (Statistique Canada, 2021)².

Certaines personnes autochtones quittent leur communauté et s'établissent en ville de manière volontaire (pour poursuivre des études postsecondaires ou pour une occasion d'emploi, par exemple) et d'autres de manière involontaire (ne sont pas en mesure de retourner dans leur communauté après un séjour médical en ville, par exemple). Cette mobilité est influencée par de nombreux facteurs qui incitent certaines personnes à s'établir en milieux urbains et d'autres à retourner vivre dans leur communauté. Les personnes autochtones qui décident de s'établir en ville le font souvent pour avoir plus d'occasions d'emploi, pour poursuivre des études postsecondaires, pour avoir de meilleures conditions de vie (avoir un logement adéquat et plus abordable à Montréal, fuir des situations de violence et de consommation abusive d'alcool ou de drogues, etc.) ou pour avoir accès à des services de santé spécialisés ou de longue durée. À l'inverse, les communautés et les villages nordiques sont des lieux forts de repères culturels, de soutien social, de connexion avec le territoire et de consommation de nourriture traditionnelle – des éléments souvent déficients en milieux urbains (Browne et coll., 2009; Kishigami, 1999; Lévesque et Cloutier, 2013; Norris et Clatworthy, 2011; Place, 2012; Commission d'enquête, 2019; Commission royale sur les peuples autochtones, 1993, 1996).

Les membres de Premières Nations, les Inuit et les Métis qui résident à Montréal ont des profils très variés du point de vue culturel, social, économique et démographique (Direction régionale de santé publique de Montréal, 2020). Il existe donc une grande variabilité dans les réalités, les perspectives, les besoins et les aspirations des personnes autochtones vivant à Montréal (Lévesque et Cloutier, 2013; Lévesque et Comat, 2018; Fletcher et coll., 2022). Malgré cette grande diversité et mobilité, il est crucial de prendre en considération l'unicité de la situation de chaque personne et de chaque peuple, lorsque possible, afin d'éviter la tendance à l'homogénéisation observée dans la littérature et dans d'autres sources de données qui généralisent trop souvent la situation des « Autochtones » (Commission d'enquête, 2019; Patrick, 2015).

Les populations autochtones vivent des disparités importantes sur différents plans (socio-économique, de la santé, etc.), cumulant ainsi de nombreux facteurs de risque qui peuvent mener à l'itinérance (DRSP, 2020). À Montréal comme ailleurs au Canada, le phénomène de l'itinérance touche effectivement de manière plus importante les personnes autochtones que celles non-autochtones, ce qui en fait une préoccupation importante pour cette population (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2017; Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec, 2018). De fait, les Premières Nations, les Inuit et les personnes s'identifiant à une autre identité autochtone sont surreprésentés au sein de la population itinérante selon les données du dénombrement 2022, totalisant 13 % de celle-ci, alors que les personnes autochtones représentent seulement 0,85 % de la population montréalaise (Statistique Canada, 2021). Les causes de cette surreprésentation sont multiples et complexes, et témoignent des iniquités structurelles et systémiques profondes auxquelles font face les personnes autochtones en tant que groupe (Browne et coll., 2009; Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015; Place, 2012; RÉSEAU, 2024). Ces iniquités découlent de pratiques discriminatoires dans divers domaines de la société (emploi, logement, accès aux services publics, etc.), de politiques et de structures

1. À des fins pratiques, le terme « Montréal » sera utilisé dans ce fascicule. Nous souhaitons néanmoins reconnaître les toponymies autochtones en soulignant que Montréal porte également le nom de Tiohtià:ke (nation Kanien'kehà:ka) et Mooniyang (nation Anishinaabe), reflétant la présence et l'apport particulièrement important (mais non-exclusif) de ces deux peuples autochtones sur ce territoire.

2. Ce chiffre est par ailleurs encore plus élevé lorsqu'on considère l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal, s'élevant alors à 46 085 individus (Statistique Canada, 2021).

coloniales, de traumatismes intergénérationnels et du racisme qui peuvent favoriser certains facteurs de risque à l'itinérance (pauvreté, conditions de logement, violence, enjeux de santé et de bien-être, etc.) (Commission d'enquête, 2019; Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015; Loppie et Wien, 2022; RÉSEAU, 2024). Chaque peuple, communauté et individu a sa propre expérience de la colonisation et vit les répercussions de celle-ci différemment (Patrick, 2015). L'Observatoire canadien sur l'itinérance reconnaît par ailleurs que cette surreprésentation « résulte de la colonisation et du génocide culturel » (Gaetz et coll., 2012).

Afin de mieux rendre justice à la singularité, à la complexité et à l'importance de la situation des personnes autochtones en situation d'itinérance dans le cadre des travaux d'analyse des données du dénombrement 2022 de Montréal et de rédaction de fascicules thématiques, la production d'un fascicule spécifique à la situation de ces individus a été jugée nécessaire. La pertinence d'un tel fascicule a par ailleurs été validée par les acteurs autochtones locaux consultés à cet effet, et une démarche collaborative avec ceux-ci a été favorisée.

Les populations autochtones à Montréal

Les populations autochtones qui résident à Montréal sont très diversifiées. On y retrouve notamment des individus s'identifiant aux 11 peuples distincts du Québec : les 10 Premières Nations (Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Wolastoqiyik [Malécites], Mi'gmaq, Innus, Naskapis, Hurons-Wendats, Kanien:keha'ka [Mohawks]) et les Inuit. Un certain nombre d'individus revendiquent leur appartenance à la Nation Métis, un groupe culturel distinct qui vit majoritairement en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Bien que cette identité autochtone soit légalement reconnue par le gouvernement du Canada, les revendications des communautés métisses en ce sens ont été rejetées par le gouvernement du Québec à ce jour. De plus, des individus s'identifiant à d'autres nations autochtones de partout au Canada ainsi que d'ailleurs dans le monde résident également à Montréal.



À NOTER

Le dénombrement est une étude transversale non probabiliste. Les données présentées dans ce document proviennent des réponses à un questionnaire fourni à 1 704 personnes en situation d'itinérance à Montréal. Comme ces personnes n'ont pas été sélectionnées de manière aléatoire, il peut être difficile de généraliser les résultats au-delà de ce groupe spécifique d'individus. Toutefois, les résultats du dénombrement permettent de réaliser des analyses descriptives qui facilitent la compréhension de l'itinérance et des personnes vivant dans cette situation.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le fascicule « [Méthodologie](#) », issu de la même série, traite de manière plus détaillée des considérations logistiques et méthodologiques liées au dénombrement de 2022 à Montréal.

Certaines limites méthodologiques spécifiques aux données collectées auprès des personnes s'identifiant comme autochtones dans le cadre du dénombrement 2022 doivent être mentionnées :

- Certains enjeux liés à la méthode de collecte de données ont pour conséquence que les données colligées par rapport à cette population sont incomplètes ou insuffisantes, notamment :
 - les personnes en situation d'itinérance extérieure dans le secteur-clé de Milton-Parc n'ont pas été sondées;
 - peu de personnes s'identifiant comme Inuit ont participé au dénombrement, ce qui limite l'interprétation des résultats pour cette population.

- Une incohérence statistique, des contradictions ou des données floues ont été observées dans les réponses obtenues aux questions liées à l'ethnicité, à l'identité autochtone et à l'ascendance autochtone, et ce, particulièrement pour les personnes Métis ou ayant une identité autochtone autre que Première Nation ou Inuit. Considérant ces limites méthodologiques, des informations additionnelles basées sur la littérature et les connaissances des partenaires consultés ont été ajoutées en conclusion de ce fascicule afin de mettre en contexte et de nuancer les données collectées lors du dénombrement de 2022. Des données supplémentaires sont nécessaires pour brosser un portrait plus exhaustif et exact de la situation des personnes autochtones en situation d'itinérance, permettant une analyse précise basée sur une distinction claire entre les différentes identités autochtones (Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones).
- Lorsque c'était pertinent et faisable, les données du dénombrement de 2022 ont été comparées avec celles de 2015 et de 2018. Toutefois, ces comparaisons sont souvent limitées en raison d'un échantillon populationnel trop faible ou d'une trop grande variabilité dans les questions posées lors des différents dénombrements. Notamment, les questions portant sur l'identité autochtone ont été modifiées entre 2015, 2018 et 2022³. Ainsi, les constats issus des comparaisons (augmentation, diminution, tendances, etc.) doivent être considérés avec précaution.

Précision méthodologique et terminologique : Lorsque le terme « Autochtones » est employé, cela inclut les données collectées auprès des membres des Premières Nations, des Inuit, des Métis et des personnes ayant déclaré d'autres identités autochtones. Lorsque pertinent et possible, des précisions additionnelles peuvent être faites concernant les distinctions entre les données colligées auprès des membres des Premières Nations et des Inuit. L'échantillon étant trop petit pour les Métis et les personnes ayant une autre identité autochtone, aucune distinction à cet égard ne sera faite dans ce feuillet.



À NOTER

Le total des pourcentages présenté dans les tableaux n'équivaut pas toujours à 100 %, ce qui s'explique par le fait que les pourcentages ont été arrondis.

3. La question posée concernant l'identité autochtone varie d'un dénombrement à l'autre. En 2015, la question posée ne permettait pas de capter l'ascendance autochtone. En 2018, la question posée permettait de capter cette information, et en 2022, la question posée est encore plus précise sur l'ascendance autochtone. Toutefois, il n'y avait pas de question sur l'identité ethnique en 2015 et 2018. En 2022, une question sur l'identité ethnique a été ajoutée, dans laquelle la catégorie « autochtone seulement » est présente.

1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Identité autochtone

Le soir du dénombrement de 2022, 8 % des personnes répondantes se sont identifiées comme étant issues d'une Première Nation, 3 % comme étant Inuit, et 2 % comme étant issues d'autres identités autochtones (incluant les Métis). Ainsi, 13 % de l'échantillon de personnes répondantes s'est auto-rapporté comme ayant une identité autochtone.



À NOTER

Si on compare avec l'exercice du dénombrement de 2018

Les données du dénombrement de 2022 suggèrent que le nombre d'individus en situation d'itinérance s'identifiant comme étant Autochtones est à la baisse de 3 points de pourcentage depuis le dénombrement de 2018 (13 % comparativement à 16 %). Toutefois, il ne s'agit probablement pas d'une réelle baisse, mais plutôt d'un biais engendré par des limitations méthodologiques, comme expliqué dans la section « Considérations méthodologiques ». Les organismes communautaires rapportent plutôt une hausse du nombre de personnes autochtones en situation d'itinérance à Montréal.

Groupes d'âge

Au moment du dénombrement de 2022, plus d'une personne autochtone sur deux (53 %) en situation d'itinérance visible était âgée de 30 à 49 ans. Peu d'individus avaient moins de 30 ans (16 %) et moins du tiers avaient 50 ans ou plus (31 %).

TABLEAU 1 : Répartition des personnes autochtones et personnes non-autochtones selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Autochtones* (n=205)	Non-autochtones (n=1 362)	Total (n=1 654)
Moins de 30 ans	16 %	17 %	17 %
30 à 49 ans	53 %	38 %	40 %
50 et plus	31 %	45 %	44 %

*Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones



À NOTER

Si on compare avec les exercices du dénombrement de 2015 et de 2018

- En 2022, on observe une augmentation de 3 points de pourcentage pour la tranche d'âge des 30 à 49 ans des personnes s'identifiant comme Autochtones comparativement au dénombrement de 2018 (53 % comparativement à 50 %).
- Le groupe d'âge des moins de 30 ans continue de diminuer depuis le dénombrement de 2015 (16 % en 2022 comparativement à 25 % en 2015), comme c'est le cas pour les personnes non-autochtones en situation d'itinérance visible.
- Peu de personnes autochtones en situation d'itinérance avaient 65 ans et plus, malgré une légère augmentation par rapport au dénombrement de 2018, (4 % comparativement à 2 % – données non présentées). Cette proportion est nettement inférieure à celle de la population non-autochtone en situation d'itinérance (11 % comparativement à 4 % – données non présentées).

Genre

La distribution des groupes selon le genre est relativement stable pour les personnes autochtones en situation d'itinérance, avec la majorité des individus (61 %) s'identifiant comme étant des hommes cisgenres. Comparativement à la population non-autochtone dans la même situation, les personnes autochtones semblent plus nombreuses à avoir déclaré d'autres identités de genre (8 % comparativement à 4 %). C'est particulièrement le cas pour les membres des Premières Nations en situation d'itinérance, dont 10 % a rapporté une identité de genre autre que femme ou homme cisgenre⁴.

TABLEAU 2 : Répartition des personnes autochtones et non-autochtones selon le genre

Genre	Autochtones* (n=204)	Non-autochtones (n=1 356)	Total (n=1 628)
Femmes cisgenres	30 %	29 %	29 %
Hommes cisgenres	61 %	67 %	66 %
Autres identités de genre	8 %	4 %	5 %

*Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones

TABLEAU 3 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit selon le genre

Genre	Premières Nations (n _{estimé} =123)	Inuit (n _{estimé} =49)
Femmes cisgenres	27 %	35 %
Hommes cisgenres	63 %	57 %
Autres identités de genre	10 %	8 %

4. Le terme « cisgenre » est utilisé lorsque l'identité de genre de l'individu correspond au sexe à la naissance.



À NOTER

Si on compare avec le dénombrement de 2018

- 6 personnes autochtones en situation d'itinérance sur 10 s'identifient comme étant des hommes cisgenres, ce qui est comparable au dénombrement de 2018 (61 % dans les deux cas).
- 3 personnes autochtones en situation d'itinérance sur 10 s'identifient comme étant des femmes cisgenres, ce qui représente une légère diminution depuis 2018 (30 % comparativement à 32 %).
- Les autres identités de genre sont en augmentation d'un point de pourcentage chez les personnes autochtones en situation d'itinérance comparativement à 2018 (8 % comparativement à 7 %), représentant près de 1 personne sur 10 en 2022.
- Il est toutefois possible que l'absence de différences significatives entre le dénombrement de 2018 et celui de 2022 par rapport aux questions de genre soit attribuable à un biais induit par la différence dans la taille et la composition de l'échantillon ainsi que les aléas de l'échantillonnage propres à chaque dénombrement.

Orientation sexuelle

La proportion de personnes autochtones s'identifiant comme ayant une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité lors du dénombrement de 2022 est à la hausse comparativement à 2018, bien que la grande majorité des personnes autochtones s'identifie toujours comme étant hétérosexuelles. Un peu plus que 7 membres des Premières Nations sur 10 (72 %) et 9 Inuit sur 10 (91 %) ont déclaré être hétérosexuels.

La proportion de personnes autochtones s'identifiant à une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité est plus élevée que pour les répondantes et répondants non-autochtones (23 % comparativement à 15 %). Comparativement aux Inuit, les membres des Premières Nations ayant participé au dénombrement étaient proportionnellement plus nombreux à avoir déclaré une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité (27 % comparativement à 9 %).

TABEAU 4 : Répartition des personnes autochtones et non-autochtones selon l'orientation sexuelle

Orientation sexuelle	Autochtones* (n=188)	Non-autochtones (n=1 296)	Total (n=1 541)
Hétérosexuelle	77 %	85 %	84 %
Homosexuelle	5 %	4 %	4 %
Bisexuelle	8 %	6 %	6 %
Autres	10 %	5 %	5 %

*Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones

TABLEAU 5 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit selon l'orientation sexuelle

Orientation sexuelle	Premières Nations (<i>n</i> _{estimé} =123)	Inuit (<i>n</i> _{estimé} =49)
Hétérosexuelle	72 %	91 %
Homosexuelle	6 %	2 %
Bisexuelle	11 %	0 %
Autres	10 %	7 %

 À NOTER	<p>Si on compare avec le dénombrement de 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> Les données du dénombrement de 2022 suggèrent une légère augmentation de la proportion des individus autochtones ne s'identifiant pas comme étant hétérosexuels par rapport à l'exercice de 2018 (23 % comparativement à 17 %). Bien que la tendance soit à la baisse depuis 2018, plus des trois quarts (77 %) des personnes autochtones en situation d'itinérance ayant pris part au dénombrement de 2022 s'identifient comme étant hétérosexuelles.
---	--

Scolarité

La moitié des Inuit (50 %) et plus du tiers des membres des Premières Nations (37 %) ayant pris part au dénombrement de 2022 détenaient un diplôme d'études secondaires.

Les personnes autochtones en situation d'itinérance sont moins nombreuses à détenir un diplôme d'études postsecondaires que le reste de la population en situation d'itinérance visible.

TABLEAU 6 : Répartition des membres des Premières Nations, des Inuit et des personnes non-autochtones par niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Premières Nations (<i>n</i> =121)	Inuit (<i>n</i> =44)	Non-autochtones (<i>n</i> =1 386)	Total (<i>n</i> =1 597)
Aucun diplôme	7 %	5 %	4 %	4 %
Études primaires	26 %	32 %	19 %	19 %
Études secondaires	37 %	50 %	33 %	33 %
Formation professionnelle	12 %	5 %	12 %	12 %
Cégep/ collégial	8 %	5 %	13 %	13 %
Études universitaires	9 %	5 %	15 %	15 %
Autre	1 %	0 %	1 %	1 %

 À NOTER	<p>Cette question était un ajout au questionnaire du dénombrement de 2022. Aucune donnée n'a été collectée à ce sujet lors des dénombrements de 2015 et de 2018.</p>
---	--

Sources de revenus

Pour les deux tiers des membres des Premières Nations (65 %) et des Inuit (67 %) ayant pris part au dénombrement de 2022, le programme d'aide sociale/de solidarité sociale était la principale source de revenus déclarée, tout comme pour les personnes non-autochtones dans la même situation. Comparativement à la population non-autochtone en situation d'itinérance visible, moins de personnes autochtones percevaient des revenus liés à leur retraite ou à des programmes pour personnes âgées (6 % comparativement à 13 %), et plus d'entre elles obtenaient des revenus par le biais de la collecte et la vente de bouteilles vides, par la mendicité, au moyen du travail du sexe ou par la vente de drogues (18 % comparativement à 10 %).

TABLEAU 7 : Répartition des personnes autochtones et non-autochtones selon la source de revenus

Source de revenus*	Autochtones** (n=203)	Non-autochtones (n=1 354)	Total (n=1 624)
Programme d'aide sociale/ solidarité sociale	61 %	58 %	58 %
Emploi	16 %	17 %	17 %
Retraite/ programmes pour personnes âgées	6 %	13 %	12 %
Prestations (chômage ou invalidité)	13 %	11 %	11 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	18 %	10 %	11 %
Dons	12 %	7 %	8 %
Allocations familiales pour enfants	3 %	2 %	2 %
Autre	6 %	7 %	7 %
Aucun revenu	7 %	6 %	6 %

*Les personnes répondantes pouvaient choisir plusieurs réponses.

**Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones

Les proportions liées à chaque source de revenus sont semblables pour les Premières Nations et les Inuit en situation d'itinérance pour le dénombrement de 2022.

TABLEAU 8 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit selon la source de revenus

Sources de revenus*	Premières Nations (n=125)	Inuit (n=45)
Programme d'aide sociale/ solidarité sociale	65 %	67 %
Emploi	14 %	16 %
Retraite/ programmes pour personnes âgées	9 %	2 %
Prestations (chômage ou invalidité)	11 %	11 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	20 %	18 %
Dons	12 %	11 %
Allocations familiales pour enfants	2 %	2 %
Autre	7 %	4 %
Aucun revenu	5 %	4 %

*Les personnes répondantes pouvaient choisir plusieurs réponses.



À NOTER

Si on compare avec les exercices de dénombremens de 2015 et 2018

Pour les dénombremens de 2015, 2018 et 2022, la principale source de revenus des personnes autochtones en situation d'itinérance est constitué des prestations perçues grâce aux programmes d'aide sociale et de solidarité sociale. Toutefois, en 2022, la proportion de personnes ayant ces sources de revenus était inférieure à celle de 2015 (61 % comparativement à 72 %). Il est toutefois possible que cette différence entre le dénombrement de 2015 et celui de 2022 soit attribuable à un biais induit par la différence dans la taille et la composition de l'échantillon ainsi que les aléas de l'échantillonnage propres à chaque dénombrement.

2. PARCOURS DE L'ITINÉRANCE

Perte du dernier logement

Les principales raisons pour lesquelles les personnes autochtones ayant participé au dénombrement de 2022 avaient perdu leur dernier logement étaient l'expulsion (20 %), des problèmes de consommation de substances (15 %), des mauvais traitements (14 %), un conflit avec autrui (14 %) et un revenu insuffisant (14 %). Les trois premières raisons correspondent aussi aux principales raisons évoquées par les personnes non-autochtones (expulsion, revenu insuffisant et mauvais traitements).

TABLEAU 9 : Répartition des personnes autochtones et non-autochtones selon les raisons évoquées pour la perte du dernier logement

Raisons évoquées pour la perte de logement*	Autochtones** (n=189)	Non-autochtones (n=1 294)	Total (n=1 553)
Expulsion	20 %	23 %	23 %
Revenu insuffisant	14 %	18 %	18 %
Problème de consommation de substances	15 %	13 %	13 %
Mauvais traitements	14 %	12 %	12 %
Conflit avec conjoint(e)	12 %	12 %	12 %
Conflit avec autrui	14 %	11 %	11 %
Problème de santé mentale	6 %	10 %	10 %
Perte d'emploi	11 %	8 %	9 %
Conflit avec propriétaire/ concierge/ colocataire	5 %	8 %	8 %
Conditions dangereuses ou insalubres/ quartier dangereux	6 %	7 %	7 %
Problème de santé physique	6 %	6 %	6 %
Hospitalisation/ programme de traitement	3 %	5 %	5 %
Incarcération	5 %	5 %	4 %
Victime de discrimination	4 %	3 %	3 %
Autres	21 %	21 %	21 %

*Les personnes répondantes pouvaient choisir plusieurs réponses.

**Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones

Alors que l'expulsion est la première cause de perte du dernier logement pour l'ensemble des personnes autochtones en situation d'itinérance, le portrait est différent lorsqu'on regarde les données pour les membres des Premières Nations et les Inuit séparément. Plus précisément, 1 Inuk sur 4 a déclaré avoir perdu son logement à cause d'une expulsion (26 %), alors qu'environ la même proportion de membres des Premières Nations évoquait plutôt une raison autre que celles proposées dans le questionnaire (24 %). Dans la catégorie « Autres », on retrouve plusieurs motifs, soit (sans ordre particulier) : choix personnel d'une vie nomade, décès d'un proche, expulsion par un proche, bail non renouvelé ou refus de transférer le bail, incendie du bâtiment, dégât d'eau, agression sexuelle, victime d'un acte criminel, départ ou expulsion de la réserve autochtone, accident de travail, possession d'un animal de compagnie, surpeuplement dans le logement, règles strictes de la Direction de la protection de la jeunesse quand on atteint 18 ans, etc.

TABLEAU 10 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit selon les raisons évoquées pour la perte du dernier logement

Raisons évoquées pour la perte de logement*	Premières Nations (n=117)	Inuit (n=39)
Expulsion	16 %	26 %
Revenu insuffisant	12 %	18 %
Problème de consommation de substances	15 %	13 %
Mauvais traitements	15 %	5 %
Conflit avec conjoint(e)	14 %	10 %
Conflit avec autrui	15 %	5 %
Problème de santé mentale	8 %	5 %
Perte d'emploi	7 %	13 %
Conflit avec propriétaire / concierge / colocataire	7 %	3 %
Conditions dangereuses ou insalubres / quartier dangereux	9 %	0 %
Problème de santé physique	7 %	3 %
Hospitalisation / programme de traitement	8 %	5 %
Incarcération	4 %	8 %
Victime de discrimination	3 %	0 %
Autres	24 %	15 %

*Les personnes répondantes pouvaient choisir plusieurs réponses.

La perte du dernier logement datait d'un an à moins de cinq ans pour la plupart des membres des Premières Nations (38 %) et des Inuit (53 %) en situation d'itinérance. Environ 3 membres des Premières Nations sur 10 (32 %) et 1 Inuk sur 4 (25 %) avaient perdu leur dernier logement dans la dernière année.

TABLEAU 11 : Répartition des membres des Premières Nations, des Inuit et des personnes non-autochtones selon le moment depuis la perte du dernier logement

Moment depuis la perte du dernier logement	Premières Nations (n=108)	Inuit (n=32)	Non- autochtones (n=1 222)	Total (n=1 442)
Moins de 3 mois	6 %	3 %	12 %	12 %
3 mois à moins de 6 mois	7 %	13 %	14 %	13 %
6 mois à moins de 12 mois	19 %	9 %	15 %	14 %
1 an à moins de 5 ans	38 %	53 %	38 %	39 %
5 ans à moins de 10 ans	16 %	6 %	11 %	11 %
10 ans et plus	15 %	16 %	10 %	10 %



À NOTER

Si on compare avec les exercices de dénombremens de 2015 et 2018

Il y a des fluctuations dans les raisons principales de la perte du dernier logement rapportées par les personnes autochtones ayant participé aux trois exercices de dénombrement. En 2015, la raison principale était par choix personnel (24 %), en 2018, à cause de problèmes de dépendance ou de toxicomanie (18 %), et en 2022, à cause d'une expulsion (20 %). Toutefois, il est possible que ces fluctuations soient en partie attribuables aux catégories de réponses offertes qui ont varié dans les questionnaires des dénombremens.

Types d'hébergement

Une grande majorité des membres des Premières Nations (83 %) et des Inuit (90 %) ayant pris part au dénombrement de 2022 ont affirmé avoir passé au moins une nuit dans un organisme d'hébergement d'urgence dans les 12 derniers mois.

Environ la moitié des membres des Premières Nations (45 %) et des Inuit (51 %) étaient dans un hébergement d'urgence lors du dénombrement, alors que c'était seulement le cas pour un peu plus du quart des personnes non-autochtones en situation d'itinérance (28 %). Les membres des Premières Nations et les Inuit étaient donc proportionnellement plus nombreux à avoir recours à des hébergements d'urgence le soir même du dénombrement. Les autres espaces les plus utilisés étaient les logements transitoires et les lieux extérieurs.

TABLEAU 12 : Répartition des membres des Premières Nations, des Inuit et des personnes non-autochtones selon le lieu d'hébergement

Lieux d'hébergement	Premières Nations (n=115)	Inuit (n=45)	Non- autochtones (n=1 386)	Total (n=1 597)
Hébergements d'urgence	45 %	51 %	28 %	30 %
Logements transitoires	22 %	6 %	31 %	29 %
Lieux extérieurs	17 %	8 %	14 %	14 %
Itinérance cachée	8 %	2 %	10 %	9 %
Organisations mixtes	7 %	2 %	8 %	8 %
Hébergements liés à la violence domestique	2 %	1 %	4 %	4 %



À NOTER

Si on compare avec le dénombrement de 2018

On observe une légère hausse des personnes ayant passé la nuit dans un hébergement d'urgence chez les Premières Nations (11 % comparativement à 7 %) et dans un lieu extérieur (9 % comparativement à 6 %) lors du dénombrement de 2022 (données non présentées). Il se pourrait que cette hausse soit attribuable aux efforts accrus dans le développement de services d'hébergement d'urgence destinés aux personnes autochtones en situation d'itinérance après 2018 (création d'une centaine de places supplémentaires en 2020).

Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance

Peu de membres des Premières Nations et des Inuit ayant participé au dénombrement de 2022 ont déclaré que leur premier épisode d'itinérance avait eu lieu dans la dernière année (9 % pour les membres des Premières Nations et 10 % pour les Inuit). Les premiers épisodes d'itinérance dataient majoritairement d'il y a 1 à 5 ans (38 % pour les membres des Premières Nations et 40 % pour les Inuit), ou de 10 ans et plus (40 % pour les membres des Premières Nations et 38 % pour les Inuit).

Comparativement à la population non-autochtone en situation d'itinérance, les membres de la population autochtone étaient proportionnellement plus nombreux à avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 10 ans ou plus (39 % comparativement à 30 %).

TABLEAU 13 : Répartition des personnes autochtones et non-autochtones selon le temps passé depuis le premier épisode d'itinérance

Temps passé depuis le premier épisode d'itinérance	Autochtones* (n=190)	Non-autochtones (n=1 256)	Total (n=1 509)
Moins de 365 jours	12 %	20 %	19 %
1 an à moins de 5 ans	38 %	36 %	36 %
5 ans à moins de 10 ans	12 %	14 %	14 %
10 ans et plus	39 %	30 %	31 %

*Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones

TABLEAU 14 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit selon le temps passé depuis le premier épisode d'itinérance

Temps passé depuis le premier épisode d'itinérance	Premières Nations (n=120)	Inuit (n=40)
Moins de 365 jours	9%	10%
1 an à moins de 5 ans	38%	40%
5 ans à moins de 10 ans	13%	13%
10 ans et plus	40%	38%

 À NOTER	<p>Si on compare avec le dénombrement de 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> On observe une baisse de 7 points de pourcentage concernant les personnes autochtones ayant déclaré avoir vécu leur premier épisode d'itinérance dans la dernière année en 2022 par rapport à 2018 (12% comparativement à 19%). On observe une augmentation de 18 points de pourcentage concernant les personnes autochtones ayant déclaré avoir vécu leur premier épisode d'itinérance il y a 1 an à moins de 5 ans en 2022 par rapport à 2018 (38% comparativement à 20%).
---	--

Nombre de mois en situation d'itinérance dans la dernière année

Lors du dénombrement de 2022, 62 % des membres des Premières Nations et 66 % des Inuit ayant pris part à l'exercice ont déclaré avoir passé l'année complète en situation d'itinérance.

Comparativement aux personnes non-autochtones ayant participé au dénombrement, les personnes autochtones étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir passé l'année entière en situation d'itinérance (62 % comparativement à 53 %).

TABLEAU 15 : Répartition des personnes autochtones et non-autochtones selon le nombre de mois en situation d'itinérance au cours de la dernière année

Nombre de mois en situation d'itinérance au cours de la dernière année	Autochtones* (n=179)	Non-autochtones (n=1194)	Total (n=1426)
Moins d'un mois	2%	6%	5%
1 mois à moins de 3 mois	7%	9%	9%
3 mois à moins de 6 mois	7%	14%	13%
6 mois à moins de 9 mois	16%	12%	12%
9 mois à moins de 12 mois	7%	6%	6%
1 année complète ou plus	62%	53%	54%

*Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones

TABLEAU 16 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit selon le nombre de mois en situation d'itinérance au cours de la dernière année

Nombre de mois en situation d'itinérance au cours de la dernière année	Premières Nations (n=114)	Inuit (n=38)
Moins d'un mois	0 %	5 %
1 mois à moins de 3 mois	5 %	5 %
3 mois à moins de 6 mois	8 %	5 %
6 mois à moins de 9 mois	18 %	11 %
9 mois à moins de 12 mois	6 %	8 %
1 année complète ou plus	62 %	66 %



À NOTER

Si on compare avec l'exercice du dénombrement de 2018

Il y a une tendance à la hausse chez les personnes autochtones en situation d'itinérance à avoir passé l'année complète en situation d'itinérance. En 2018, plus de la moitié des personnes autochtones ayant participé au dénombrement avaient passé l'année complète en situation d'itinérance (55 %), alors que cette proportion semble avoir augmenté (62 %) au dénombrement en 2022.

Durée depuis l'arrivée à Montréal

Lors du dénombrement 2022, 2 membres des Premières Nations sur 5 (40 %) et plus d'un Inuk sur 2 (54 %) en situation d'itinérance habitaient à Montréal depuis moins de 5 ans. De plus, un quart des Inuit (26 %) en situation d'itinérance est arrivé à Montréal dans la dernière année. Il n'est toutefois pas possible de savoir si cela est leur premier passage à Montréal.

Comparativement aux Inuit, les membres de Premières Nations en situation d'itinérance étaient plus nombreux à avoir vécu toute leur vie à Montréal (22 % comparativement à 5 %).

TABLEAU 17 : Répartition des membres des Premières Nations, des Inuit, des personnes autochtones et non-autochtones selon la durée depuis l'arrivée à Montréal

Durée depuis l'arrivée à Montréal	Premières Nations (n=120)	Inuit (n=43)	Autochtones* (n=193)	Non-autochtones (n=1 302)	Total (n=1 553)
Moins d'un an	18 %	26 %	21 %	12 %	13 %
1 an à moins de 5 ans	22 %	28 %	23 %	13 %	14 %
5 ans à moins de 10 ans	10 %	9 %	8 %	8 %	8 %
10 ans et plus	28 %	33 %	29 %	32 %	32 %
A toujours vécu à Montréal	22 %	5 %	19 %	34 %	32 %

*Premières Nations, Inuit, Métis et autres identités autochtones



À NOTER

Si on compare avec le dénombrement de 2018

- Il y a une légère diminution de la proportion de personnes autochtones en situation d'itinérance ayant toujours vécu à Montréal en 2022 (19 %) comparativement à 2018 (21 %).
- Il y a une légère augmentation de la proportion de personnes autochtones en situation d'itinérance habitant à Montréal depuis moins d'un an en 2022 (21 %) comparativement à 2018 (16 %).
- Il y a une augmentation significative de la proportion de personnes autochtones en situation d'itinérance vivant à Montréal depuis moins de 5 ans en 2022 (44 %) comparativement à 2018 (33 %).

3. PROTECTION DE LA JEUNESSE

Parmi l'ensemble des personnes autochtones en situation d'itinérance ayant participé au dénombrement de 2022, 39 % ont indiqué avoir été placées par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). En comparaison, pour l'ensemble des personnes non-autochtones en situation d'itinérance ayant participé au dénombrement de 2022, 24 % ont indiqué avoir été placées par la DPJ.

Parmi l'ensemble des personnes qui ont déclaré avoir été placées par la DPJ, les membres des Premières Nations (40 %) étaient proportionnellement plus nombreux que les Inuit (30 %) et les personnes non-autochtones (32 %) à avoir été placés dans une famille d'accueil.

TABLEAU 18 : Répartition des membres des Premières Nations, des Inuit et des personnes non-autochtones par type de placements

Types de placements (milieux)	Premières Nations (n=55)	Inuit (n=10)	Non-autochtones (n=296)
Familles d'accueil	40 %	30 %	32 %
Familles d'accueil ou autres milieux	38 %	40 %	34 %
Autres milieux institutionnels	22 %	30 %	33 %



À NOTER

Aucune donnée n'a été collectée à ce sujet lors des dénombrements de 2015 et 2018. Toutefois, des informations sur les types de placements ont été colligées par l'enquête complémentaire de 2015, dont les résultats sont disponibles [ici](#).

4. PROBLÈMES DE SANTÉ

Dans le cadre du dénombrement de 2022, une nouvelle question portant sur les problèmes de santé (avec ou sans diagnostic) a été ajoutée au questionnaire.

TABLEAU 19 : Proportions des membres des Premières Nations, des Inuit et des personnes non-autochtones rapportant un problème de santé (avec ou sans diagnostic)

Problème de santé	Premières Nations (n _{estimé} =123)	Inuit (n _{estimé} =49)	Non-autochtones (n=1 386)	Total (n=1 597)
Condition médicale ou maladie physique	54 %	27 %	42 %	42 %
Limitation physique	33 %	20 %	29 %	29 %
Limitation d'apprentissage ou cognitive	41 %	16 %	32 %	32 %
Problème de santé mentale	61 %	29 %	57 %	56 %
Problème de jeux de hasard et d'argent	11 %	12 %	8 %	8 %
Problème de consommation de tabac	57 %	71 %	51 %	52 %
Problème de consommation de substances	67 %	90 %	49 %	52 %

Santé physique

Plus de la moitié des membres des Premières Nations (54 %) ayant pris part au dénombrement 2022, soit le double de la proportion chez les Inuit (27 %), ont déclaré vivre avec une condition médicale ou une maladie physique. Un membre des Premières Nations sur trois (33 %) a déclaré vivre avec une limitation physique (difficulté de déplacement, capacités physiques ou habiletés manuelles limitées), et 1 Inuk sur 5 (20 %) a déclaré vivre ces problèmes.

La tuberculose est un enjeu qui touche de manière disproportionnée les membres des Premières Nations (2 cas) et les Inuit (1 cas) par rapport aux autres personnes en situation d'itinérance ayant déclaré avoir la tuberculose sur les 10 cas répertoriés.

Santé mentale

Concernant les membres des Premières Nations ayant pris part au dénombrement de 2022, 6 personnes sur 10 (61 %) ont déclaré vivre avec un problème de santé mentale (particulièrement l'anxiété, la dépression et le syndrome de stress post-traumatique). En comparaison, 5 personnes non-autochtones en situation d'itinérance sur 10 (50 %) ont déclaré vivre avec un problème de santé mentale. De plus, environ 4 membres des Premières Nations sur 10 (41 %) ont déclaré vivre avec des limitations d'apprentissage ou cognitives.

Concernant les Inuit en situation d'itinérance, peu ont déclaré vivre avec un problème de santé mentale (29 %) ou des limitations d'apprentissage et cognitives (16 %).

Problèmes de consommation de substances et de tabac

Pour les membres des Premières Nations et pour les Inuit ayant pris part au dénombrement de 2022, la consommation d'alcool était l'enjeu le plus souvent déclaré.

Concernant plus précisément les membres des Premières Nations, deux tiers des individus (67 %) ont rapporté avoir un problème de consommation de substances (particulièrement d'alcool, de cannabis et de cocaïne/crack) et plus de la moitié (57 %) ont mentionné des problèmes de consommation de tabac.

Quant aux Inuit, 9 personnes sur 10 (90 %) ont affirmé avoir un problème de consommation de substances (particulièrement d'alcool, de cannabis et de cocaïne/crack) et 7 personnes sur 10 (71 %) ont mentionné avoir un problème de consommation de tabac.

TABLEAU 20 : Répartition des membres des Premières Nations et des Inuit par problème de santé (avec ou sans diagnostic), en ordre décroissant

Problème de santé	Premières Nations (<i>n_{estimé}</i> =123)	Inuit (<i>n_{estimé}</i> =49)
Condition médicale ou maladie physique	<ul style="list-style-type: none"> • Arthrite (20 %) • Hypertension (18 %) • Insuffisance cardiaque (17 %) • Diabète (15 %) • Cancer (7 %) • Virus de l'hépatite C (7 %) • Virus de l'immunodéficience humaine (4 %) • Tuberculose (2 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Arthrite (8 %) • Insuffisance cardiaque (6 %) • Hypertension (4 %) • Diabète (4 %) • Tuberculose (2 %) • Virus de l'immunodéficience humaine (2 %) • Virus de l'hépatite C (2 %) • Cancer (0 %)
Limitation physique	<ul style="list-style-type: none"> • (33 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • (2 %)
Limitation d'apprentissage ou cognitive	<ul style="list-style-type: none"> • Traumatisme crânien (28 %) • Trouble du déficit de l'attention (22 %) • Déficience intellectuelle (7 %) • Trouble du spectre de l'autisme (5 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Traumatisme crânien (10 %) • Déficience intellectuelle (2 %) • Trouble du déficit de l'attention (2 %) • Trouble du spectre de l'autisme (0 %)
Problème de santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> • Anxiété (41 %) • Dépression (37 %) • Syndrome de stress post-traumatique (28 %) • Trouble bipolaire (16 %) • Trouble de personnalité limite (15 %) • Trouble psychotique (14 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépression (20 %) • Syndrome de stress post-traumatique (10 %) • Anxiété (6 %) • Trouble psychotique (2 %) • Trouble de personnalité limite (2 %) • Trouble bipolaire (0 %)
Problème de jeux et de hasard	<ul style="list-style-type: none"> • (10 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • (5 %)
Problème de consommation de tabac	<ul style="list-style-type: none"> • (57 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • (71 %)
Problème de consommation de substances	<ul style="list-style-type: none"> • Alcool (46 %) • Cannabis (46 %) • Cocaïne/Crack (31 %) • Speed (21 %) • Crystal Meth (12 %) • Héroïne (4 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Alcool (59 %) • Cannabis (51 %) • Cocaïne/Crack (37 %) • Speed (10 %) • Héroïne (2 %) • Crystal Meth (2 %)



À NOTER

Si on compare avec les exercices du dénombrement de 2015 et 2018

- Aucune donnée n'a été collectée à ce sujet en 2015 ni en 2018. À noter toutefois que les données du dénombrement de 2018 indiquaient que les personnes autochtones en situation d'itinérance étaient nombreuses à souhaiter avoir accès à des services de santé physique (49%), à des services de santé mentale (38%) et à des services pour la dépendance ou la toxicomanie (35%), ce qui se reflète dans les enjeux de santé les plus importants identifiés en 2022.
- Des informations sur la santé globale des communautés ont été colligées par l'enquête complémentaire de 2015, dont les résultats sont disponibles [ici](#).

CONCLUSION

1. Caractéristiques sociodémographiques

Identité autochtone

Les dénombrements effectués dans les dernières années ont montré que les personnes autochtones sont surreprésentées au sein de la population en situation d'itinérance à Montréal.

- En tant que groupe, les Autochtones cumulent de nombreux facteurs de risque pouvant mener à l'itinérance. Ces facteurs sont complexes et sont principalement de nature structurelle (conditions de logements précaires, obstacles systémiques à l'emploi et à l'éducation, expériences de racisme et de discrimination, effets intergénérationnels de la colonisation, etc.) (Belanger et coll., 2012; RÉSEAU, 2024).
- L'itinérance est particulièrement prévalente chez les Inuit, bien que l'échantillon d'Inuit ayant participé au dénombrement de 2022 soit trop faible pour brosser un portrait précis et exhaustif de la situation (Fletcher et coll., 2022; RÉSEAU, 2024; Ville de Montréal, 2020). Certaines recherches ont montré que l'expérience récente de la colonisation dans les villages nordiques, qui a bouleversé le mode de vie et l'organisation communautaire et familiale des Inuit, a eu des impacts importants sur l'identité, la transmission de la culture, l'alimentation, la santé mentale, les relations interpersonnelles, l'utilisation de substances, l'éducation et les conditions de vie (violence, crise du logement, etc.) dans l'Arctique (Fletcher et coll., 2022; Kishigami, 1999; Ville de Montréal, 2020). Cette situation pousse de nombreux Inuit à quitter leur communauté pour s'installer à Montréal dans des conditions sous-optimales (de manière urgente, sans planification, sans ressources ou soutien, etc.), ce qui peut mener à l'itinérance (Fletcher et coll., 2022; Ville de Montréal, 2020).
- Les données du dénombrement de 2022 ne permettent pas de bien saisir la situation des Métis en situation d'itinérance due aux difficultés de recenser les personnes avec cette identité (absence de statut légal au Québec, pluralité des manières de s'identifier comme Métis au niveau individuel, confusion entre Métis et métissage, etc.).

Groupes d'âge

Selon les données du dénombrement 2022, les personnes autochtones en situation d'itinérance avaient majoritairement entre 30 et 49 ans, et cette population comptait moins de jeunes de 30 ans et moins de personnes de 65 ans et plus.

- Les partenaires consultés notent que la situation d'itinérance à un âge plus avancé est un phénomène nouveau chez les personnes autochtones en situation d'itinérance et que les services actuels ne sont pas adaptés à cette population. En comparaison, les personnes autochtones qui ne sont pas en situation d'itinérance sont plus jeunes que leurs concitoyens montréalais (DRSP, 2020).

Genre et orientation sexuelle

Dans le cadre du dénombrement 2022, la répartition des femmes et celle des hommes cisgenres étaient semblables pour la population autochtone et non-autochtone en situation d'itinérance (environ un tiers de femmes cisgenres pour deux tiers d'hommes cisgenres). La proportion des personnes autochtones s'identifiant à une autre identité de genre est plus élevée que pour les personnes non-autochtones.

Par ailleurs, une légère augmentation de personnes s'identifiant à une autre identité de genre au sein de la population autochtone itinérante a été observée en 2022, et une plus grande diversité d'orientations sexuelles

a été observée chez les membres des Premières Nations de manière plus spécifique.

- Des études ont mis de l'avant que les femmes cisgenres autochtones, particulièrement chez les Inuit, et les personnes LGBTQ2S+ en situation d'itinérance sont notamment susceptibles d'être la cible de violence et d'exploitation conjugale, économique, physique, psychologique et sexuelle (Commission d'enquête sur les relations avec les peuples autochtones, 2019; RÉSEAU, 2024). Les parcours des femmes cisgenres autochtones et des personnes LGBTQ2S+ sont parmi les trajectoires les plus vulnérables de l'ensemble des personnes en situation d'itinérance (Conseils des Montréalaises, 2020).

Scolarité et sources de revenus

Les données du dénombrement de 2022 ont montré que les personnes autochtones en situation d'itinérance, particulièrement les Inuit, étaient nombreuses à avoir un faible niveau d'éducation (études secondaires, études primaires ou aucun diplôme). De plus, la source principale de revenus des personnes autochtones en situation d'itinérance était l'aide sociale et la solidarité sociale.

- En tant que groupe, les personnes autochtones font face à de nombreux obstacles en matière d'éducation (traumatismes intergénérationnels liés aux pensionnats, manque de suivi, de soutien et de ressources leur étant spécifiquement destinées, relocalisation forcée des jeunes souhaitant poursuivre leurs études postsecondaires, etc.), pouvant engendrer un faible niveau de scolarité.
- Cette réalité peut provoquer un cycle de défavorisation socio-économique (sous-emploi, chômage, pauvreté, etc.) ayant des impacts importants sur les conditions de vie et l'état de santé de ces individus. Le cumul de ces facteurs de risque peut mener à l'itinérance (DRSP, 2020; RÉSEAU, 2024).

2. Parcours de l'itinérance

Perte du dernier logement

Lors du dénombrement de 2022, la raison principale évoquée par les personnes autochtones en situation d'itinérance pour la perte de leur dernier logement était l'expulsion, ce qui était également le cas des personnes non-autochtones.

- Il existe une certaine variabilité dans les raisons recensées dans les derniers dénombrements vraisemblablement due aux réalités changeantes des personnes en situation d'itinérance, mais également aux questions qui ont été posées différemment d'un dénombrement à un autre.
- Plusieurs études ont mis de l'avant l'importance de soutenir la mise en place d'initiatives adaptées aux besoins des personnes autochtones en termes de logement, et ce, à la fois en communauté (construction de plus de logements, logements de qualité, etc.) et à Montréal (abordabilité des logements locatifs, stratégie d'habitation culturellement adaptée pour les personnes autochtones, etc.) (DRSP, 2020; Fletcher et coll., 2022; Lévesque et Comat, 2018; RÉSEAU, 2020).

Types d'hébergement

Les espaces les plus utilisés par les personnes autochtones en situation d'itinérance lors du dénombrement 2022 étaient les hébergements d'urgence, les logements transitoires et les lieux extérieurs.

- Bien qu'il soit encourageant que les logements transitoires soient de plus en plus utilisés, les hébergements d'urgence et les lieux extérieurs demeurent les lieux les plus fréquentés par les personnes autochtones en situation d'itinérance.

Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance et nombre de mois en situation d'itinérance au cours de la dernière année

Les personnes autochtones ayant participé au dénombrement de 2022 avaient majoritairement vécu leur premier épisode d'itinérance entre 1 an et moins de 5 ans. De plus, le phénomène de l'itinérance en continu (pendant 12 mois consécutifs) était à la hausse en 2022 par rapport au dénombrement précédent.

- La plupart des personnes autochtones en situation d'itinérance semblent vivre une itinérance de type chronique, une tendance qui sera à surveiller dans les prochaines années. De fait, selon le RÉSEAU, « [l']itinérance chronique est la forme la plus visible d'itinérance, et elle se réfère [sic] à une personne qui a vécu l'itinérance pendant au moins un an ou de manière répétée. Les personnes en situation d'itinérance chronique sont généralement plus âgées et luttent contre d'autres problèmes sous-jacents tels que la santé mentale, la dépendance, les troubles de santé physique et/ou mentale » (RÉSEAU, 2024: 13).

Durée depuis l'arrivée à Montréal

Les données du dénombrement de 2022 rapportent qu'environ la moitié des membres des Premières Nations (40 %) et des Inuit (54 %) en situation d'itinérance habitaient à Montréal depuis moins de 5 ans. Les membres des Premières Nations étaient proportionnellement plus nombreux que les Inuit à avoir vécu toute leur vie à Montréal. Un quart des Inuit ayant participé au dénombrement de 2022 étaient à Montréal depuis moins d'un an.

- Les partenaires consultés notent que le fait que les membres des Premières Nations soient nombreux à avoir vécu toute leur vie à Montréal est un phénomène sur lequel il faudrait davantage se pencher afin de mieux le comprendre, sachant que ces individus font face à des difficultés qui leur sont propres et qui sont probablement différentes de celles vécues par les personnes nouvellement arrivées à Montréal.
- Être arrivé à Montréal il y a moins d'un an ne veut pas nécessairement dire qu'il s'agit d'un premier séjour à Montréal. Par exemple, plus spécifiquement pour les Inuit en situation d'itinérance à Montréal depuis moins d'un an, les partenaires consultés notent qu'il est possible qu'il s'agisse d'un retour après avoir quitté la ville pour une certaine durée de temps, un retour pouvant notamment s'expliquer par un manque de logements ou de services dans la communauté d'origine.

3. Protection de la jeunesse

Les données du dénombrement de 2022 mettent en lumière une surreprésentation des membres des Premières Nations en situation d'itinérance ayant été placés en familles d'accueil ou dans d'autres milieux par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

- Les placements en familles d'accueil ou dans d'autres milieux par la DPJ sont un facteur de risque important pouvant mener à l'itinérance, et ce, particulièrement pour les personnes autochtones (Goyette et coll., 2022; RÉSEAU, 2024; Seltz et Roussopoulos, 2020). En effet, des expériences négatives vécues par les enfants autochtones et leurs familles respectives (alertes à la naissance, ciblage discriminatoire de personnes autochtones, manque de soutien et d'accompagnement adaptés et culturellement sécuritaires aux parents et aux enfants, etc.) peuvent engendrer ou raviver certains traumatismes (par exemple, une déconnexion identitaire, culturelle, familiale, communautaire et territoriale) (Guay et Ellington, 2019; RÉSEAU, 2024).

4. Problèmes de santé

Les données du dénombrement de 2022 montrent que les personnes autochtones en situation d'itinérance sont plus touchées que leurs concitoyennes et concitoyens non-autochtones par des problèmes de santé mentale, de santé physique et de consommation de substances. Les membres des Premières Nations en situation d'itinérance étaient nombreux à avoir déclaré des problèmes de santé mentale, des conditions médicales, des limitations d'apprentissage ou cognitives et des problèmes de consommation de substances (alcool, cannabis, cocaïne/crack et speed). Une proportion plus faible d'Inuit par rapport aux membres des Premières Nations a déclaré avoir des problèmes de santé physique (ce qui pourrait être attribuable à la moins grande proportion de personnes âgées) ou de santé mentale, mais presque tous les répondants Inuit ont déclaré avoir des problèmes de consommation de substances (alcool, cannabis, cocaïne/crack et tabac).

- Il a été documenté que la consommation de substances est intimement liée à l'expérience du colonialisme. En effet, la consommation d'alcool et de drogues est souvent un mécanisme compensatoire utilisé pour gérer les émotions négatives, troublantes ou douloureuses causées par divers traumatismes (deuils à répétition, crise identitaire ou culturelle, passage dans un pensionnat, dépossession territoriale, expériences négatives au sein des systèmes de santé ou de protection de la jeunesse, etc.) (Fletcher et coll., 2022; RÉSEAU, 2024). Il existe donc une forte corrélation, souvent bidirectionnelle, entre les problèmes de santé mentale et la consommation de substances. Ces deux éléments sont, par ailleurs, des facteurs de risque importants pouvant mener à l'itinérance.
- Le cas des Inuit en situation d'itinérance est particulièrement préoccupant et demeure mal compris : les données du dénombrement de 2022 ont montré un faible nombre de problèmes physiques et de santé mentale autorapportés, ce qui apparaît incohérent par rapport à la forte tendance à la consommation de substances qui a été déclarée.

Comment interpréter les notations « N » et « n » utilisées dans le texte pour représenter la taille d'un échantillon

N : ce symbole est utilisé pour représenter la taille totale de la population à l'étude. La population est l'ensemble complet d'individus qui ont participé au dénombrement, soit $N=1\,704$.

n : ce symbole représente la taille de l'échantillon à l'étude, c'est-à-dire le nombre d'individus sélectionnés à partir de la population totale. L'échantillon est une sous-partie de la population qui est étudiée afin de tirer des conclusions sur l'ensemble de la population. Par exemple, dans le dénombrement, si l'on veut connaître la répartition des individus selon le genre, on présenterait $n=477$ pour les femmes, $n=1\,073$ pour les hommes et $n=78$ pour les personnes de la diversité de genre, soit $n=1\,628$. Comme on peut le remarquer, il y a un écart de 76 entre la taille totale de la population ($N=1\,704$) et la taille de l'échantillon ($n=1\,628$). Cet écart est dû aux individus qui ont refusé de fournir une réponse à la question sur le genre. Ainsi, l'analyse porte donc sur 1 628 individus et non sur 1 704 individus.

Dans le texte, les **n** présentés découlent de l'analyse des données du dénombrement. Ceux-ci correspondent au nombre d'individus qui ont répondu aux questions en lien avec les populations autochtones et qui ont été dans certains cas croisées avec d'autres questions pour fournir un portrait le plus complet possible des personnes en situation d'itinérance. Par conséquent, il se peut que certains individus aient refusé de répondre à la question, ne savaient pas quoi répondre ou que la question ne s'appliquait pas, ce qui affecte à la baisse le **n**.

RECOMMANDATIONS

1. Pistes d'amélioration pour les prochains dénombremments

- Il est nécessaire de mieux rejoindre les personnes autochtones en situation d'itinérance lors des prochains dénombremments pour avoir une plus grande quantité et qualité de données, permettant ainsi d'obtenir un portrait plus précis et complet de leurs réalités. Des efforts accrus devraient être faits pour joindre les Inuit, femmes autochtones cisgenres et les personnes LGBTQ2S+ qui vivent des situations particulières qui sont trop peu documentées. Voici quelques propositions concrètes en ce sens :
 - Maximiser l'implication et l'utilisation des ressources expertes (organisations autochtones et leurs intervenants) pour la planification et l'exécution du dénombrement, puisqu'elles ont déjà un lien de confiance et une connaissance accrue des réalités des personnes autochtones en situation d'itinérance;
 - Faire une recension, en amont du dénombrement, des espaces les plus fréquentés par les personnes autochtones en situation d'itinérance;
 - Former les bénévoles administrant le questionnaire à travailler avec des personnes autochtones en situation d'itinérance afin de faciliter le contact initial et l'administration du questionnaire;
 - Assurer en tout temps la possibilité de répondre au questionnaire en anglais, puisque c'est une langue très utilisée par plusieurs personnes autochtones, notamment les Inuit.
- Les questions visant à sonder l'ethnicité et l'identité autochtone (en particulier l'identité des Métis) devraient être revues pour permettre de mieux discerner les identités autochtones, et ce, afin de broser un portrait plus précis de la situation pour chaque identité (Premières Nations, Inuit et Métis).

2. Comblement des besoins résiduels en termes de données spécifiques aux personnes autochtones en situation d'itinérance

De manière générale, et ce pour toutes les populations, mesurer l'ampleur de l'itinérance constitue un exercice particulièrement ardu. À l'heure actuelle, aucune méthode unique ne permet d'appréhender le phénomène dans toute sa complexité. Il est donc essentiel de s'appuyer sur plusieurs méthodes et plusieurs sources de données afin de broser un portrait le plus fidèle possible de la réalité. Plus spécifiquement, il existe à l'heure actuelle plusieurs besoins de connaissances quant aux personnes autochtones en situation d'itinérance.

- Il serait souhaitable de mener une collecte de données complémentaire et/ou une évaluation des besoins pour combler le besoin résiduel en termes de données par rapport à cette population, ce qui permettrait de compléter et contextualiser davantage les données des dénombremments à venir.

- Certains groupes devraient être ciblés en particulier (Inuit, femmes cisgenres – particulièrement les femmes inuit –, personnes LGBTQ2S+ et Métis) et certains enjeux mériteraient d'être mieux documentés (situation des membres des Premières Nations par rapport aux placements par la DPJ, trajectoires menant à l'itinérance pour les femmes cisgenres Inuit, sécurité des femmes cisgenres et des personnes LGBTQ2S+, problèmes de consommation de substances et de santé, situation spécifique des Inuit, etc.).

3. Adaptation des programmes, des services et des soins aux besoins et aux réalités des personnes autochtones en situation d'itinérance

- Davantage de ressources, programmes et outils spécifiques aux personnes autochtones vivant en situation d'itinérance devraient être mis en place, en particulier concernant les besoins de santé physique et mentale, de logements, d'éducation, d'emploi et de programmes de traitement des dépendances.
- Les besoins et les réalités de la portion vieillissante de la population autochtone en situation d'itinérance (30-49 ans) et celle qui vit en situation d'itinérance depuis plusieurs années devraient être pris en considération pour trouver des solutions novatrices, efficaces et adaptées.
- Le renforcement des facteurs de protection, comme le réseau de soutien social, le sentiment d'appartenance à une communauté et la fierté culturelle, ainsi qu'une approche basée sur les forces sont des éléments clés à considérer dans l'adaptation des programmes et des services par et pour les personnes autochtones en situation d'itinérance (RÉSEAU, 2024).

BIBLIOGRAPHIE

- Browne, A.J., McDonald, H., et D. Elliott (2009). *First Nations Urban Aboriginal Health Research Discussion Paper*. Ottawa: National Aboriginal Health Organization. Repéré à : <https://dx.doi.org/10.14288/1.0084587>
- Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès (2019). *Rapport final*. Repéré à : https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_final.pdf
- Guay, C., et L. Ellington/ Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès (2019). *Les causes de la surreprésentation des enfants autochtones en PJ*. Repéré à : https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Fiches_synthese/Surrepresentation_des_enfants_autochtones_en_PJ.pdf
- Commission royale sur les peuples autochtones (1993). *Aboriginal peoples in urban centres: Report of the National Round Table on Aboriginal Urban Issues*. Repéré à : <http://central.bac-lac.gc.ca/redirect?app=rcap&id=507&lang=eng>
- Commission royale sur les peuples autochtones (1996). *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, vol. 1. Repéré à : <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/commission-royale-peuples-autochtones/Pages/rapport.aspx>
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Repéré à : https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer_la_verite_reconcilier_pour_lavenir-Sommaire.pdf
- Conseil des Montréalaises (2020). Ville de Montréal. *Vers une ville féministe*. Repéré à : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTRÉALAISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/AVIS-VERS_UNE_VILLE_FEMINISTE.PDF
- Direction régionale de santé publique de Montréal (2020). *Portrait des populations autochtones à Montréal*. Repéré à : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4052570>
- Fletcher, C., Lyonnais, M-C, Boucher, N., Lapointe, M., Benoit, A., et L. Shipaluk (2022). *Qanuikkat Siqinirmiut? Southern Quebec Inuit Health Survey -Qualitative Research Report*. Repéré à : <https://www.qanuikkatsiqinirmiut.ca/publications>
- Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., Pauly, B., Pearce, B., Turner, A., et A. Marsolais (2012). *Définition canadienne de l'itinérance*. Toronto : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Repéré à : <https://homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>
- Goyette, M., Blanchet, A., Bellot, C., Boisvert-Viens, J., et A. Fontaine (2022). *Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec*. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. Repéré à : https://edjep.ca/wp-content/uploads/rapport_itinerancev3.pdf
- Kishigami, N. (1999). «Why do Inuit Move to Montreal? A Research Note on Urban Inuit», *Études/Inuit/Studies*, vol. 23, n°s 1-2, p. 221-227. Repéré à : <https://www.jstor.org/stable/42870952>
- Lévesque, C., et É. Cloutier (2013). « Les Premiers peuples dans l'espace urbain au Québec : trajectoires plurielles », dans A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon, *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal (PUM), p. 281-296.
- Lévesque, C., et I. Comat (2018). « La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec. Partie1. Une enquête qualitative à Montréal », *Cahier ODENA*, n° 2018-01. Repéré à : <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2021/06/CahierODENA-2018-01-Itinerance-MTL-VF.pdf>
- Loppie, C., et F. Wien (2022). *Comprendre les inégalités de santé vécues par les Peuples autochtones à la lumière d'un modèle de déterminants sociaux*. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. Repéré à : https://www.cnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/10373/RPT-Health_Inequalities_FR-web.pdf
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2023). *Rapport du dénombrement 2022*. Repéré à : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003630/>
- Norris, M.J., et S. Clatworthy (2003). « Aboriginal mobility and migration within urban Canada: Outcomes, factors and implications », dans D. Newhouse et E. Peters, *Not strangers in these parts: Urban Aboriginal peoples*. Ottawa: Policy Research Initiative, p. 51-78. Repéré à : <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2012.09.020>
- Norris, M.J., et S. Clatworthy (2011). « Urbanization and migration patterns of Aboriginal populations in Canada: A half century in review (1951 to 2006) », *Aboriginal Policy Studies*, vol. 1, n° 1, p. 13-77. Repéré à : <https://doi.org/10.5663/aps.v1i1.8970>
- Place, J. (2012). *La santé des Autochtones en milieu urbain*. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. Repéré à : <https://www.cnsa.ca/docs/emerging/RPT-HealthUrbanAboriginal-Place-FR.pdf>
- Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec (RCAAQ) (2018). *Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Portrait de la situation au Québec*. Wendake: RCAAQ. Repéré à : https://www.rcaaq.info/wp-content/uploads/2019/08/RCAAQ_Portrait_Montreal_FR.pdf

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal (2024). *De nos yeux aux vôtres – un regard attentif sur la réalité des personnes autochtones en situation d'itinérance à Montréal. Sommaire exécutif*. Repéré à : https://reseauatnetwork.com/wp-content/uploads/2024/04/RAPPORT_DNYAV_FR_pour_compression_compressed.pdf

Statistique Canada (2021). *La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non-autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance*. Repéré à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>

Statistique Canada (2021). *Tableau des profils*. Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Quebec&DGUIDlist=2021A000224&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>

Seltz, L., et D. Roussopoulos (2020). *Montréal Homelessness & Indigenous Housing – A policy report with recommendations for action*. Repéré à : https://ccmp-mpcc.com/wp-content/uploads/2020/11/Montreal_Homelessness_2020_EN-2.pdf

Turcotte, A-M. (2015). *Les Autochtones en situation d'itinérance*. Montréal : Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. Repéré à : <https://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2016/12/AM.Turcotte-Itinerance-autochtones-Qc.pdf>

Ville de Montréal (2020). *Stratégie de réconciliation 2020-2025 de la Ville de Montréal*. Repéré à : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/strategie_de_reconciliation_2020-2025_vdm_fr.pdf



Québec 